

Tutorat de première année de licence (L1)

[Aide réussite](#) [1]

Parmi les aides à la réussite, le **tutorat en L1** est l'un des dispositifs qui peut être le plus bénéfique, pour les nouveaux étudiants qui s'inscrivent pour la première fois à l'université et découvrent un nouvel environnement de travail, très éloigné du lycée.

Ils peuvent profiter d'un **accompagnement pédagogique en petits groupes, de la part d'étudiants volontaires de troisième année**, dont les séances de révision visent à réduire leurs éventuelles difficultés d'adaptation dans une ou des discipline(s).

Le tutorat n'est pas obligatoire, mais en cas de difficultés et pour pleinement réussir une première année, il est fortement conseillé aux nouveaux étudiants de l'UPF d'y participer.

URL source: <http://www.upf.pf/fr/content/tutorat-de-premi%C3%A8re-ann%C3%A9e-de-licence-l1>

Liens

[1] <http://www.upf.pf/fr/th%C3%A9matique/aide-r%C3%A9ussite>